

SÉANCE DU 29 AVRIL 1871

DÉFICIT.

[Cette séance, annoncée la veille ¹, manque dans les procès-verbaux manuscrits et au *Journal Officiel de la Commune*. Une convocation parue au *Journal Officiel* du 29 avril, portait :

« Les membres de la Commune sont convoqués d'urgence pour la séance de ce jour, 29 avril, à 2 h. très précises. L'appel nominal sera fait ».

Dans la matinée avait eu lieu la réception des francs-maçons. Voy. l'Annexe].

1. Voir plus haut, p. 546 sqq.

Annexe ¹.RÉCEPTION DES FRANCS-MAÇONS ².*La franc-maçonnerie à l'Hôtel-de-Ville.*

Hier, 29, la ville de Paris présentait une animation à laquelle on n'était plus accoutumé depuis longtemps : on savait que les francs-maçons devaient essayer leur dernière démarche pacifique en allant planter leurs bannières sur les remparts de Paris, et que, s'ils échouaient, la franc-maçonnerie tout entière devait prendre parti contre Versailles.

Dès neuf heures du matin, une députation des membres de la Commune sortit de l'Hôtel-de-Ville, musique en tête, se dirigeant vers le Louvre, à la rencontre de la manifestation franc-maçonnique.

A onze heures, la députation était de retour, et les francs-maçons faisaient leur entrée dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, disposée à l'avance pour les recevoir. La Garde nationale faisait la haie.

La Commune tout entière s'était placée sur le balcon, du haut de l'escalier d'honneur, devant la statue de la République, ceinte d'une écharpe rouge et entourée de trophées des drapeaux de la Commune.

Les bannières maçonniques vinrent se placer successivement sur les marches de l'escalier, étalant aux yeux de tous les maximes humanitaires qui sont les bases de la franc-maçonnerie et que la Commune s'est donnée à tâche de mettre en pratique.

Une bannière blanche entre toutes les autres a frappé notre attention. Elle était portée par un artilleur, et on y lisait en lettres rouges : « Aimons-nous les uns les autres ! »

Dès que la cour fut pleine, les cris : « Vive la Commune ! Vive la maçonnerie ! Vive la république universelle ! », se font entendre de tous côtés.

Le citoyen FÉLIX PYAT, membre de la Commune, prononce d'une voix forte et émue les paroles suivantes :

« Frères, citoyens de la grande patrie, de la patrie universelle, fidèles à nos principes communs : liberté, égalité, fraternité, et plus logiques que la *Ligue des droits de Paris*, vous, francs-maçons, vous faites suivre vos paroles de vos actions.

« Aujourd'hui, les mots sont peu, les actes tout. Aussi, après avoir affiché votre manifeste, le manifeste du cœur, — sur les murailles de

1. D'après le compte-rendu publié au *Journal Officiel de la Commune*, 30 avril.

2. Le *Journal Officiel de la Commune*, 29 avril, avait inséré à ce propos l'avis suivant : « Tous les membres de la Commune sont convoqués à 10 h. du matin pour recevoir la franc-maçonnerie et l'accompagner aux remparts ».

Paris, vous allez maintenant planter votre drapeau d'humanité sur les remparts de notre ville assiégée et bombardée.

« Vous allez protester ainsi contre les balles homicides et les boulets fratricides, au nom du droit et de la paix universelle. (*Bravos unanimes et cris de : Vive la République ! Vive la Commune !*)

PYAT. — « Aux hommes de Versailles vous allez tendre une main désarmée, — désarmée, mais pour un moment — et nous, les mandataires du peuple et les défenseurs de ses droits, nous, les élus du vote, nous voulons nous joindre tous à vous, les élus de l'épreuve, dans cet acte fraternel. (*Nouveaux applaudissements. — Vive la Commune ! — Vive la République !*)

PYAT. — « La Commune avait décidé qu'elle choisirait cinq de ses membres pour avoir l'honneur de vous accompagner, et il a été proposé, justement, que cet honneur fût tiré au sort ; le sort a désigné cinq noms favorisés pour vous suivre, pour vous accompagner dans cet acte glorieux, victorieux. (*Marques d'approbation.*)

PYAT. — « Votre acte, citoyens, restera dans l'histoire de la France et de l'humanité. Vive la République universelle » ! (*Applaudissements. — Vive la Commune ! — Vive la République !*)

Le citoyen BESLAY, membre de la Commune. — « Citoyens, je me suis associé, comme vous, aux paroles que vous venez d'entendre, à ces paroles fraternelles qui rassemblent ici tous les francs-maçons.

« Le sort ne m'a pas favorisé, hier, lorsqu'on a tiré les noms des membres de la Commune qui devaient aller recevoir les francs-maçons. Nous avons voulu qu'il y eût un tirage au sort des noms, parce que toute la Commune de Paris voulait s'associer, dès le commencement, à cette grande manifestation ; je n'ai pas eu le bonheur d'être désigné, mais j'ai demandé pourtant à aller au devant de vous, comme doyen de la Commune de Paris, et aussi de la franc-maçonnerie de France, dont j'ai l'honneur de faire partie depuis cinquante-six ans.

« Que vous dirai-je, citoyens, après les paroles si éloquentes de Félix Pyat ? Vous allez faire un grand acte de fraternité en posant votre drapeau sur les remparts de notre ville et en vous mêlant dans nos rangs contre les ennemis de Versailles. (*Oui ! Oui ! — Bravos !*)

BESLAY. — Citoyens, frères, permettez-moi de donner à l'un de vous l'accolade fraternelle ».

Le citoyen Beslay embrasse l'un des francs-maçons placés près de lui. — (*Applaudissements. — Vive la Commune ! — Vive la République !*)

Un franc-maçon, une bannière à la main. — « Je réclame l'honneur de planter la première bannière sur les remparts de Paris, la bannière de la « Persévérance », qui existe depuis 1790. » (*Bravos.*)

La musique du bataillon joue la *Marseillaise*.

Le citoyen LÉO MEILLET. — « Vous venez d'entendre la seule musique que nous puissions écouter jusqu'à la paix définitive. Voici le drapeau rouge que la Commune de Paris offre aux députations maçonniques. Ce drapeau doit accompagner vos bannières pacifiques : c'est le dra-

peau de la paix universelle, le drapeau de nos droits fédératifs, devant lequel nous devons tous nous grouper, afin d'éviter qu'à l'avenir une main, quelque puissante qu'elle soit, ne nous jette les uns sur les autres autrement que pour nous embrasser. (*Applaudissements prolongés.*)

MEILLET. — « C'est le drapeau de la Commune de Paris, que la Commune va confier aux francs-maçons. Il sera placé au devant de vos bannières et devant les balles homicides de Versailles.

« Quand vous les rapporterez, ces bannières de la franc-maçonnerie, qu'elles reviennent déchirées ou intactes, le drapeau de la Commune n'aura pas faibli. Il les aura accompagnées au milieu du feu, — ce sera la preuve de leur union inséparable. » (*Nouveaux applaudissements.*)

Le citoyen THIRIFOQ prend le drapeau rouge des mains du citoyen LÉO MEILLET et adresse ces paroles à l'Assemblée :

« Citoyens, frères,

« Je suis du nombre de ceux qui ont pris l'initiative d'aller planter l'étendard de la paix sur nos remparts, et j'ai le bonheur de voir à leur tête la bannière blanche de la loge de Vincennes, sur laquelle sont inscrits ces mots : « Aimons-nous les uns les autres. » (*Bravos.*)

THIRIFOQ¹. — « Nous irons présenter cette bannière la première devant les rangs ennemis ; nous leur tendrons la main, puisque Versailles n'a pas voulu nous entendre ! Oui, citoyens, frères, nous allons nous adresser à ces soldats, et nous leur dirons : « Soldats de la même patrie, venez fraterniser avec nous ; nous n'aurons pas de balles pour vous avant que vous nous ayez envoyé les vôtres. Venez nous embrasser, et que la paix soit faite ! » (*Bravos prolongés. — Sensation.*)

THIRIFOQ. — « Et si cette paix s'accomplit, nous rentrerons dans Paris, bien convaincus que nous aurons remporté la plus belle victoire, celle de l'Humanité ! Si, au contraire, nous ne sommes pas entendus et que l'on tire sur nous, nous appellerons à notre aide toutes les vengeances ; nous sommes certains que nous serons écoutés, et que la maçonnerie de toutes les provinces de France suivra notre exemple ; nous sommes sûrs que, sur chaque point du pays où nos frères verront des troupes se diriger sur Paris, ils iront au devant d'elles pour les engager à fraterniser.

« Si nous échouons dans notre tentative de paix et si Versailles donne l'ordre de ne pas tirer sur nous pour ne tuer que nos frères sur les remparts, alors nous nous mêlerons à eux, nous qui n'avions pris jusqu'ici le service de la Garde nationale que comme un service d'ordre, ceux aussi qui n'en faisaient pas partie comme ceux qui étaient déjà dans les rangs de la Garde nationale, et, tous ensemble, nous nous joindrons aux compagnies de guerre pour prendre part à la bataille et encourager de notre exemple les courageux et glorieux soldats défenseurs de notre ville. » (*Adhésion générale. — Applaudissements prolongés. — Vive la Commune ! — Vive la franc-maçonnerie !*)

1. THIRIFOQ dans le document publié plus haut, p. 515, et THÉRIFOR dans celui-ci.

Le citoyen THIRIFOCC agite le drapeau de la Commune qu'il tient entre ses mains, et il s'écrie :

« Maintenant, citoyens, plus de paroles, à l'action » !

Les députations de la franc-maçonnerie, accompagnées des membres de la Commune, sortent de l'Hôtel de Ville. Pendant le défilé, l'orchestre joue la *Marseillaise* !.

1. A la suite de cette démarche, les francs-maçons allèrent planter leurs bannières sur les remparts. Cf. le rapport du colonel Mayer, major de la Place, au *Journal Officiel de la Commune*, 30 avril, et l'avis publié, *ibid.*, 2 mai, sur la reprise de ces bannières.